

DESTINATAIRES : Toutes les équipes du CISSS des Laurentides

EXPÉDITEURS: Steve Desjardins, directeur des activités de coordination de la pandémie
D^{re} Catherine Bonin, directrice adjointe médicale des services professionnels

DATE : 19 janvier 2022

OBJET : **MIEUX COMPRENDRE LE DÉLESTAGE**

Le CISSS des Laurentides est toujours en niveau d'alerte 4. Ce classement est évalué selon la quantité de cas COVID-19 dans la population de notre région, le nombre de membres du personnel infectés et la hausse des besoins d'hospitalisation. Nous poursuivons donc la mise en place de plusieurs mesures afin d'assurer la continuité des soins et soutenir nos secteurs critiques.

Le plan de délestage est un guide pour chaque installation qui nous offre une flexibilité quant aux choix des services qui pourront être retardés ou temporairement suspendus. Le délestage est donc une façon de libérer du personnel qui pourra aller prêter main-forte à d'autres équipes.

Il est important de mentionner que le délestage des activités n'est pas fait selon l'importance des services, mais plutôt son incidence immédiate sur la vie des usagers en contexte de pandémie. Aucun service n'est délesté sans multiples vérifications et consultations et sans l'assurance que nous ne pouvons faire autrement.

On ne pourra remercier assez le personnel qui quitte leur secteur et parfois leurs usagers, afin de soutenir d'autres collègues dans un tout autre environnement de travail.

Afin que vous puissiez avoir une idée des efforts présentement déployés par les équipes, voici des exemples de mesures présentement actives.

Secteur	Résumé des mesures
Chirurgie	L'équivalent de 12 salles de chirurgie sur 22 sont en opération, soit 55 % d'activité. Le personnel a été déplacé vers d'autres secteurs de soins, principalement les unités de soins, les urgences et les soins intensifs.
Urgence	La réorientation sécuritaire et systématique est faite pour les usagers qui n'ont pas besoin de soins urgents, vers des ressources de premières lignes. Aucune fermeture d'urgence prévue à notre plan de délestage n'a été demandée au MSSS.
Soins intensifs	Travaux en cours pour ouverture de lits supplémentaires de soins intensifs dans nos différents hôpitaux, afin de répondre aux besoins des usagers atteints de la COVID-19 sans fragiliser l'offre de service aux autres clientèles.

Soins de santé	<p>Report des traitements jugés non urgents et téléconsultation si possible.</p> <p>Évaluation pour les personnes ayant besoin de traitement semi-urgent si le bénéfice d'un traitement est supérieur à son risque d'exposition à la COVID-19 dans nos installations.</p>
Santé publique	<p>Certaines activités de santé publique régulières délestées afin que le personnel puisse aller prêter main forte aux équipes des secteurs critiques: santé dentaire, clinique jeunesse et vaccination en milieu scolaire, activités en saines habitudes de vie ex. prévention du tabagisme et promotion des saines habitudes de vie.</p>
Transition entre l'hôpital et les milieux de vie	<p>Ouverture d'un site de soins non traditionnel (SNT) pour la clientèle en transition de l'hôpital vers les milieux de vie.</p> <p>Gestion des congés des personnes n'ayant plus besoin de soins actifs dans nos hôpitaux.</p> <p>Processus d'admission en CHSLD pour les chambres doubles révisé afin de soutenir les sorties sécuritaires de l'hôpital des usagers. Admissions qui ne concernent que des personnes ayant été testées négatives à la COVID-19.</p>
Soutien à domicile	<p>Certains services espacés pour que des intervenants puissent aider d'autres secteurs.</p> <p>Sollicitation accrue des proches aidants lorsque ceux-ci ont la possibilité de s'impliquer davantage.</p> <p>Augmentation du nombre de dépistage par les équipes du soutien à domicile dans la communauté en RI et RPA</p> <p>Services maintenus pour toute la clientèle vulnérable et/ou ayant un faible réseau et chaque situation est évaluée, cas par cas.</p> <p>Les nouvelles prises en charge se font en fonction des risques pour la clientèle plus vulnérable et/ou ayant un faible réseau.</p>
Hébergement en CHSLD	<p>Révision des priorités à chaque quart de travail afin de s'ajuster selon la réalité du moment et mise à contribution de tout le personnel.</p> <p>Mise à profit de tout le personnel pour éviter le déconditionnement des résidents.</p> <p>Encadrement de la contribution des proches aidants de façon sécuritaire.</p>
Services de soutien	<p>Projets non urgents suspendus.</p> <p>Diminution des services pour accélérer les projets essentiels.</p> <p>Services essentiels maintenus en tout temps (alimentation, retraitement, buanderie, hygiène, PCI, recrutement, infrastructure, juridique, paie, magasin, sécurité, informatique, etc.)</p>
Jeunesse	<p>Sur une base volontaire, les membres du personnel de la direction du programme jeunesse peuvent apporter une aide supplémentaire pour les services en santé physique.</p>